

DÉPARTEMENT  
DE L'ESSONNE  
Arrondissement de  
Palaiseau  
Canton d'Arpajon

N° 2023 020 15

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'EGLY

<b>DATE DE CONVOCATION</b> 30 mars 2023	L'an deux mille vingt-trois, le 5 avril à 20h00, Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur Edouard MATT, Maire.
<b>DATE D'AFFICHAGE</b> 30 mars 2023	<b>Étaient présents :</b> M. LEHMANN, MME DELAVOIX, M. BRÉHIER, MME MILLER, M. FROGER et MME BESANÇON Maires adjoints, M. DELAHAIE, MME BOURDAIS, M. LEDUC, M. MONROIG, M. SIPA, M. GOUSSEFF, MME CHARREAU, MME MERTZ, MME MARY, MME NOËL, MME BALRADJE, M. FRIMON-RICHARD et M. JACQUIN formant la majorité des membres en exercice.
<b>NOMBRE DE CONSEILLERS</b>	
EN EXERCICE : 27	<b>Absents représentés :</b> MME ROCH par M. MATT et M. LAURENT par MME BESANÇON
PRÉSENTS : 20	<b>Absents excusés :</b> MME RAFOUJALT, M. PICARD ET M. LANOË
VOTANTS : 22	<b>Absents :</b> M. BETTI et MME TISSOT MME NOËL a été élue secrétaire de séance.

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF – EXERCICE 2023

Monsieur Edouard MATT, Maire, présente et commente le projet de budget primitif pour l'exercice 2023.

Le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur cette affaire.

Le Conseil Municipal,

VU l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis favorable de la commission des finances et des affaires administratives le 29 mars 2023,

CONSIDÉRANT le projet de budget primitif établi pour l'exercice 2023,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE de reprendre, par anticipation, les résultats de l'exercice 2022 de la manière suivante :

- |  |                |
|--|----------------|
| • Section de fonctionnement - Ligne 002 – Résultat reporté ou anticipé                 | 3 094 217,53 € |
| • Section d'investissement - Ligne 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé        | 26 000,00 €    |
| • Section d'investissement - Ligne 001 – Solde d'exécution positif reporté ou anticipé | 556 233,46 €   |

VOTE le budget primitif principal 2023 qui est arrêté comme suit :

- |                             |                |
|-----------------------------|----------------|
| • Section de fonctionnement | 8 691 457,53 € |
| • Section d'investissement  | 5 053 141,53 € |

DONNE pouvoir au Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Certifié exécutoire compte  
tenu de la réception en  
Sous-Préfecture le 11/04/23  
et de la publication le 12/04/23  
Le Maire

  
Edouard MATT



Pour extrait conforme  
Le Maire d'Egly  
Edouard MATT

## MAIRIE D'EGLY - BUDGET COMMUNAL

## ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le Maire,

A Egly, le 05/04/2023

Le Maire

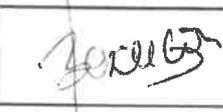
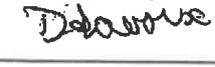
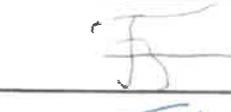
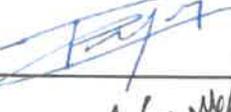
Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.

A Egly, le 05/04/2023

Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice :	27
Nombre de membres présents :	20
Nombre de suffrages exprimés :	22
VOTES : Pour :	22
Contre :	0
Abstention :	0

Date de convocation : 30/03/2023

Monsieur MATT Edouard	
Madame BALRADJE Marie-Thérèse Navia	 .N
Madame BESANCON Sandrine	
Monsieur BETTI Sylvain	
Monsieur BREHIER Philippe	
Madame BOURDAIS Mireille	
Madame CHARREAU Nicole	
Monsieur DELAHAIE Christian	
Madame DELAVOIX Martine	 Delavoix
Monsieur FRIMON-RICHARD Benoît	
Monsieur FROGER Bernard	
Monsieur GOUSSEFF Arnaud	
Monsieur JACQUIN Julien	



## MAIRIE D'EGLY - BUDGET COMMUNAL

## ARRETE ET SIGNATURES

Monsieur LANOË Mathieu	
Monsieur LAURENT Benoît	
Monsieur LEDUC Gérard	
Monsieur LEHMANN Philippe	
Madame MARY Nathalie	
Madame MERTZ Chantal	
Madame MILLER Catherine	
Monsieur MONROIG Gilles	
Madame NOEL Nadia	
Monsieur PICARD Olivier	
Madame RAFOUJAUULT Sylvie	
Madame ROCH Christine	
Monsieur SIPA Patchuli	
Madame TISSOT Agnès	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le ..... et de la publication le .....

A Égly, le .....